



Le 9 octobre 2015

Par dépôt électronique (SDÉ) et par messenger

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Me Éric Fraser
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (US GAAP)
Dossier Régie : R-3927-2015
Notre dossier : R050810 EF

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de transport et de distribution (Hydro-Québec) dépose ses réponses à la demande de renseignements n^o 4 de la Régie dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Vous constaterez qu'Hydro-Québec est en mesure de répondre partiellement à la question 6.2. Comme annoncée dans notre lettre d'hier, la réponse complète sera déposée le 15 octobre.

Par ailleurs, veuillez également trouver ci-joint une version révisée de la pièce HQTD-1, document 1.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Éric Fraser

Éric Fraser, avocat

EF/rm
c.c. Intervenants (par courriel seulement)